



La cavalerie d'Astley, liberté et haute école

Emiliano, Linda et Valentina Larz

Le duo emblématique des clowns

Les Rossyann

Mimes et automates

Les Frères Taquin

Les acrobates et sauteurs de la place publique

La troupe Cretzu

Les petits chiens comédiens du bateleur

Patrick Harrison et ses hot dogs

Le jongleur et équilibriste sur rouleaux

Monsieur Edouard

Les chameaux, les lamas et autres exotiques

Emiliano Larz

Les poses plastiques sur agrès

Maria Janecěk

Monsieur Loyal raconte le cirque

Hugues Hotier

La musique vivante

L'orchestre du Cirque éducatif



Textes originaux, casting et mise en espace : **Hugues Hotier**

Chorégraphie : **Jenny Di Lello**

Arrangements musicaux : **Eric Lesieur**

Licence d'entrepreneur de spectacles catégorie 3 n° 3 - 1002723 (LT3)

En cas de nécessité, ce programme peut être modifié sans préavis.

9 représentations

(pour les associations et le tout public)

Dimanche 8 janvier ▶ 15 h (parterres complets)
Samedi 14 janvier ▶ 15 h (parterres de face complets)
Dimanche 15 janvier ▶ 15 h
Samedi 21 janvier ▶ 15 h
Dimanche 22 janvier ▶ 14 h
Dimanche 22 janvier ▶ 16 h 30
Samedi 28 janvier ▶ 15 h
Dimanche 29 janvier ▶ 14 h
Dimanche 29 janvier ▶ 16 h 30

• Réservations uniquement

> Par courrier :

Daniel LEMAITRE, Reims en fêtes, 95 bd général Leclerc, 51100 Reims

> Au Cirque municipal à partir du 05/01/2017

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Nouveauté : le mercredi de 16 h à 19 h. Location 1 heure avant chaque séance.

Paiement par carte bancaire non accepté. Les billets ne sont ni repris ni échangés.

• Renseignements

• Administration

Reims en fêtes

Par courrier :

95 bd du général Leclerc

51100 Reims

Par téléphone :

Tél. : 03 26 82 45 66

Fax : 03 26 06 65 22

www.reims-fetes.com

Tarifs :

Parterres (tour de piste placé)

Adulte individuel : 17 €

Enfant jusqu'à 12 ans : 7 €

Gradins (hauteur non placé)

Adulte individuel : 12 €

Adultes en groupe (à partir de 20 personnes) : 8 €

Enfant jusqu'à 12 ans : 5 €

Cirque de Reims - 2 boulevard du général Leclerc

Dans la plupart des salles de spectacles, il est interdit de filmer et de photographier.

Au Cirque éducatif, en accord avec les artistes et à condition de respecter la sécurité et la dignité de ceux-ci, on peut photographier, même au flash.

Mais, chez nous aussi, il est interdit de filmer. Même avec une caméra miniaturisée ou un téléphone portable ! Merci d'en tenir compte.



Reims.fr

cirque éducatif

36^e année cirque municipal de Reims

8
31
JANVIER
2017



Reims.fr



La ville de Reims a l'honneur d'accueillir pour la 36^e fois le Cirque éducatif au sein de son écrin privilégié et unique, le manège de Reims.

Privilégié, car ce cirque, joyau architectural construit en 1865, est un lieu propice à l'émerveillement et au spectacle.

Unique, car ce site est le témoin, pour de nombreux Rémois, d'innombrables souvenirs, d'émerveillements et de joie.

Au fil des années, les représentations du Cirque éducatif sont devenues de véritables institutions, qui permettent aux 30 000 spectateurs, petits ou grands, de se retrouver afin de vibrer aux enchantements des artistes.

La programmation de cette nouvelle édition, résolument pédagogique, est le reflet de cette éducation interactive, au plus près des enfants, que nous souhaitons prôner et encourager ici à Reims.

Je voudrais souligner l'engagement sans failles de Monsieur Hotier qui sait se renouveler chaque année dans la qualité de ses représentations ainsi que l'accompagnement fidèle et productif de l'association Reims en fêtes qui nous permet de faire de ce spectacle un évènement majeur chaque année.

J'ai également de nombreux remerciements à présenter à l'ensemble des acteurs qui contribuent à la réussite de ce cirque éducatif sur notre territoire.

A vous tous, un grand merci.

Arnaud ROBINET
Député-maire de Reims



GRATUIT

OBTEINIR LE LIVRET PÉDAGOGIQUE DU SPECTACLE

Largement illustré, disponible en version téléchargeable gratuite ou en version papier comprise dans « la formule enseignants », le livret se compose de deux parties. La première est à visée documentaire et fournit des éléments de base sur le spectacle, son thème et le genre dans lequel il s'inscrit : le cirque classique. La seconde partie propose des pistes d'exploitation élaborées par le Comité de suivi pédagogique du Cirque éducatif. Le but est d'utiliser le spectacle comme un outil permettant de traiter les programmes officiels.

Pour télécharger le *livret pédagogique du spectacle* demandez le code à anne-marie.perron@laposte.net en précisant la séance pour laquelle vous avez réservé vos places.

FACILE

RENCONTRER LES ARTISTES À L'ISSUE DE LA REPRÉSENTATION

Sur simple demande, vous pourrez, avec vos élèves, rencontrer les artistes à l'issue de la représentation. Mais il faut prendre rendez-vous en téléphonant à Reims en fêtes (03 26 82 45 66). Et comme les artistes ne peuvent rencontrer qu'une seule classe, il est recommandé de s'y prendre le plus tôt possible.

MAGIQUE

ÉCOUTER LES ENFANTS CHANTER LE CIRQUE

VENDREDI 27 JANVIER À 20 H

Compte tenu du succès rencontré par cette manifestation depuis 2011, nous organiserons à nouveau un concert de chorales scolaires. Préparé en classe, avec le concours du conseiller pédagogique en éducation musicale, ce spectacle sera, cette fois encore, un merveilleux moment de fraîcheur et aussi un charmant hommage au cirque. Dix classes d'écoles de Reims et de son agglomération chanteront le cirque ! L'entrée est gratuite mais le nombre de place est limité.

Pendant tout le mois de janvier, en partenariat avec plusieurs structures culturelles rémoises, l'association Cirque éducatif fera vivre Reims à l'heure du cirque. Pour en savoir plus, veuillez, à partir de novembre, consulter le site www.cirque-educatif.com ou vous renseigner par courriel : cirque.educatif@wanadoo.fr



Il y a presque deux siècles et demi, un ancien sous-officier britannique démobilisé pour cause de paix, inventait le cirque. Comme nombre de ses anciens condisciples, il tentait de gagner sa vie en présentant au public, en l'occurrence londonien, les exercices de voltige équestre appris à l'armée. Quand, en 1770, il eut l'idée d'aller quérir les bateleurs de la place publique et d'intercaler leurs numéros entre les reprises de sa cavalerie, il ne se rendit sans doute pas compte qu'il venait de créer un nouveau genre artistique. Roland Auguet a très bien montré dans son Histoire et légende du cirque, combien le cirque, spectacle essentiellement équestre, était le produit d'une société du cheval. Le mérite de Philip Astley est d'avoir apporté la variété dans un spectacle trop monolithique. Les premières représentations comportaient donc, outre les exercices équestres, des acrobates, des danseurs de corde et des sauteurs. Vinrent ensuite les parodies équestres comiques, qui cédèrent le pas aux pitreries des clowns, et les petits animaux familiers. L'idée fondatrice d'Astley a été de mêler aux cavaliers aristocratiques les baladins de la place publique et les bateleurs de la foire. Rassemblant ainsi autour de la piste l'élite et le peuple pour partager une même émotion.



RACONTE-MOI LE CIRQUE

La fabuleuse et très édifiante histoire du cirque racontée aux enfants et à leurs parents par Monsieur Loyal en personne

Avec « Raconte-moi le cirque » on se propose d'évoquer de manière divertissante et fidèle, quelques uns des grands moments de l'histoire du cirque moderne. Ainsi, le spectacle débutera par un tableau où Astley sur son cheval découvra les acrobates et sauteurs de la place publique. Savez-vous que le clown, grisé par son succès, se crut si important qu'il cessa de faire rire et qu'il dut s'associer avec un nouveau personnage comique, l'auguste. Et que le premier duo réunit le clown Footit et l'auguste Chocolat que James Thierrée et Omar Sy ont si bien incarnés au cinéma ? Les Rosyann vous feront découvrir cette évolution entre deux éclats de rire. Quand, en 1862, le théâtre des Funambules fut détruit pour permettre la rénovation haussmannienne de Paris, les mimes, que Napoléon III n'aimait guère, se réfugièrent au cirque. Laissez les Frères Taquin illustrer drôlement cet épisode. Ce ne sont là que quelques exemples...

Éducatif notre spectacle ? Sans doute, par son thème et ses applications pédagogiques. Mais aussi, par sa construction comme par ses acteurs : esthétique, amusant et follement drôle.

